



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 113191

Texte de la question

M. David Douillet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les difficultés pour trouver un stage en entreprise dans le domaine du social. Le Gouvernement incite les étudiants à travailler ou à faire des stages en entreprise afin de mieux connaître le monde du travail et ainsi de mieux se préparer à l'entrée dans la vie active. C'est une très bonne initiative. De plus, il a rendu obligatoire la rémunération au-delà de huit semaines de stage afin d'éviter tout abus des entreprises. Cependant, dans certains milieux comme le domaine du social, les jeunes ont de grandes difficultés pour trouver un stage. En effet, ces entreprises, subventionnées en grande partie par l'État, manquent de moyens pour rémunérer des stagiaires. De ce fait, elles sont contraintes de refuser des stagiaires. Ce manque de moyens est pénalisant à la fois pour les entreprises, qui manquent de main-d'oeuvre, et à la fois pour les étudiants qui n'arrivent pas à trouver de stage pour valider leur cursus. C'est pourquoi il lui demande de l'informer sur les moyens attribués aux structures subventionnées par l'État dans le domaine du social. Il lui demande également de lui indiquer, si des moyens supplémentaires sont envisageables pour permettre à ces structures de recruter des stagiaires.

Données clés

Auteur : [M. David Douillet](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113191

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7072

Question retirée le : 2 août 2011 (Fin de mandat)